



Rallye Régional Réunion Sud

11 et 12 Mai 2018

Organisation ASA Réunion – 1906

ADDITIF N°1

Saint Denis, le 3 Mai 2018

ARTICLE 5.2 : PUBLICITE

5.2.3 : Publicité facultative rachetable

Côté gauche (pilote) : MELOGISTIC Stockage Logistique

Côté droit (copilote) : GENERALL AUTOS

ANNEXE ITINERAIRE ET HORAIRES :

- Le temps imparti pour le secteur N°4 (ES N° 2 – Le Cap 1) à Parc de Regroupement (CH 2A) – Marché de Gros à Saint-Pierre est porté à 55' au lieu de 45'.

Le Parc de Regroupement sera d'une durée maximum de 20'.

- Le temps imparti pour le secteur N°7 (ES N° 4 – Le Cap 2) à Arrivée du Rallye (CH4A) – Place des Fêtes à Etang-Salé les Bains est porté à 45' au lieu de 40'.

Le Comité d'Organisation

Association Sportive Automobile de la Réunion

1, rue Bertin

B.P. 539



97471 Saint-Denis Cedex

☎ : 02 62 21 04 32 - 📠 : 02 62 21 09 66

« Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa 1^{ère} réunion »